

QUEBEC ET MONTREAL, PORTS DE.—Pétitions de la Chambre de Commerce de Montréal; demandant que l'Ordonnance de la 2e Vic. Chap. 19, fixant les limites des, ne soit pas révoquée, 342, 348.

QUEENSTON ET GRIMSBY, CHEMIN MACADAMISE DE.—Pétition de Geo. Adams, et autres, demandant des secours, 233, 252.

—Pétition de Richard Boyle et autres, demandant à être rémunérés de certaines dépenses qu'ils ont faites comme entrepreneurs, 112, 142.

#### QUESTIONS NEGATIVES :—

—Qu'un Comité soit nommé pour considérer le retour fait par l'Officier Rapporteur sur le Writ d'Election du Comté de Kent, 39.

—Pour résilier la 71e des règles et réglemens, 52.

—Sur les amendemens à l'Adresse en réponse au discours de Son Excellence, à l'ouverture de la Session 71.

—Que le Greffier s'abonne pour 500 exemplaires du Miroir du Parlement, 78. Qu'il retire son abonnement, 231.

—Pour ajouter un nombre au Comité sur le Bill du notariat de Gaspé, 104.

—Sur la nomination d'un Comité de toute la Chambre au sujet de la révocation de l'Acte du Haut-Canada de la 6e Guil. 4 chap. 27, 109.

Sur un amendement à une motion d'ajourner la Chambre à une heure particulière, 112.

—Sur les amendemens au Bill en faveur de R. J. Turner; et sur la passation du Bill en six mois, 132, 141.

—Sur l'appel des ordres du jour, 145, 544, 668.

—Sur la réception du Rapport d'un Comité choisi sur le Bill des pêcheries de Gaspé, 147.

—Sur le concours du Rapport du Comité de toute la Chambre fait sur le Rapport du Comité choisi touchant les papiers-nouvelles, 148.

—Pour suspendre la 71e règle de la Chambre relativement au Bill du chemin de la Montagne Sydenham; 151.

—Pour l'appel de la Chambre, 164.

—Pour rescinder une Résolution de la Chambre, qui empêche un membre qui fait déjà partie d'un Comité d'Election, de faire partie d'un autre, jusqu'à ce que le premier Comité ait fait rapport, 170.

—Pour imprimer 1,200 au lieu de 500 exemplaires du Bill des municipalités du Haut-Canada, 202.

—Pour que Mr. l'Orateur donne ordre à l'Officier Rapporteur du Comté de St. Maurice de comparaitre devant la Chambre, 210.

—Pour que la seconde lecture du Bill pour prévenir toutes injustices relativement à certaines dernières Elections dans le Bas-Canada, ait lieu dans trois mois, 216.

—Pour nommer un Comité de privilège au sujet des dites Elections, 222.

—Qu'un Writ soit émané pour le Comté de Hastings, afin de procéder à l'Election d'un membre à la place de Robert Baldwin, Ecuyer, qui a accepté un emploi, 235.

—Qu'une Commission soit nommée pour interroger les témoins touchant l'Election contestée du Comté de Frontenac, 248.

—Pour amender une motion de renvoyer à un Comité choisi le Message du Conseil Législatif, touchant le témoignage sur lequel le Bill pour prévenir toutes injustices dans les Elections, &c., était fondé, 249.

—Pour renvoyer à un Comité le Bill pour le secours des infirmes, 256.

—Pour effacer les mots "par Bill ou autrement" en renvoyant à l'examen d'un Comité choisi les Résolutions du Comité de toute la Chambre sur la tenure féodale, 274.

—Pour différer la considération des amendemens du Conseil Législatif au Bill d'Emigration, et adopter certaines Résolutions, 280. Pour renvoyer le dit